



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de la Citoyenneté
et de la Légalité

Bureau de l'intercommunalité et des élections

**Arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BIE-2024-20
modifiant l'arrêté n° PREF-DCL-BIE-2023-22 du 11 août 2023 portant désignation des bureaux
de vote et de leur périmètre géographique dans les communes de l'arrondissement de
CHAMBÉRY**

Le Préfet de la Savoie
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

Vu le code électoral et notamment son article R.40 ;

Vu les demandes de modification d'emplacement de bureau de vote présentées par les maires des communes de Le Chatelard, Verel-Pragondran, Lucey et Curienne ;

Considérant que les lieux dans lesquels seront déplacés les bureaux de vote des communes précitées, remplissent les conditions de libre accès et de complète information des électeurs ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de la Savoie ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Dans les communes non divisées en plusieurs bureaux de vote, le périmètre géographique du bureau de vote unique est l'ensemble du territoire de la commune, conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Article 2 :

Dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, il est affecté à chaque bureau de vote ainsi localisé un périmètre géographique, conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Article 3 :

Tels qu'ils sont ainsi fixés, les bureaux de vote servent pour toute élection qui se déroulera dans la période comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Article 4 :

La Secrétaire générale de la Préfecture de la Savoie et les Maires des communes de Le Chatelard, Verel-Pragondran, Lucey et Curienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat en Savoie et affiché immédiatement à la mairie concernée et devant chaque bureau de vote.

Chambéry, le **23 MAI 2024**

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Laurence TUIE